**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:** Guinée

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL : Final**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2020

|  |
| --- |
| **Titre du projet:** Secrétariat Permanent, Réconciliation et cohésion sociale**Numéro Projet / MPTF Gateway: ID 00105553 PBF/IRF- 167**  |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):** [ ]  Fonds fiduciaire pays[ ]  Fonds fiduciaire régional**Nom du fonds fiduciaire:**       | **Type et nom d’agence récipiendaire:**  **PNUD (Agence coordinatrice)** |
| **Date du premier transfert de fonds:** 09 mai 2017**Date de fin de projet:** 30 juin 2020 **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** Oui |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**[ ]  Initiative de promotion du genre[ ]  Initiative de promotion de la jeunesse[ ]  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)[ ]  Projet transfrontalier ou régional |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):** **Agence récipiendaire Budget** PNUD $ 1 882 553OHCHR $ 150 000 Total: $ 2 032 553 Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet : 83% (**hors OHCHR**)\*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\***Budgétisation sensible au genre :**Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : N/AIndiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes : N/A |
| **Marquer de genre du projet: GM 2****Marquer de risque du projet: Moyen****Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »): Dialogue Politique/Consolidation de la Paix** |
| **Préparation du rapport:**Rapport préparé par: Emmanuel Djounoumbi M&E secrétariat PBFRapport approuvé par: Ibrahima Barry, Coordonnateur secrétariat PBF Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: Oui |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

**Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):**

Le projet de transition Secrétariat, Réconciliation et réconciliation nationale a connu une mise en œuvre relativement fluide. L'ensemble des activités préparatoires y compris le recrutement du staff ont été mises en œuvre depuis 2017 et le projet a fait l'objet en décembre 2017 d'une extension avec coût additionnel jusqu'en juin 2019, puis d'une extension avec coût jusqu'en juin 2020 pour que le Secrétariat puisse accompagner la mise en œuvre du nouveau portefeuille de projets.

La mise en œuvre du volet cohésion sociale avec l'appui à l'élaboration de la Stratégie Nationale de Prévention et de Gestion des Conflits a connu quelques retards dus à la priorisation des activités au sein du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté. Toutefois, la Stratégie, assortie d'un plan d'action sur 3 ans, a été techniquement validée au cours d'un atelier national tenu les 13, 14 et 15 novembre 2018. Après un changement à la tête du Ministère de l'Unité Nationale et de la Citoyenneté (nomination d'un nouveau ministre), la Stratégie Nationale de Prévention et de Gestion des Conflits a été politiquement validée en Conseil des Ministres courant avril 2019.

Le volet Réconciliation Nationale quant à lui est toujours à l'arrêt, étant tributaire de la transmission de l'avant-projet de loi sur la "Commission Vérité Réconciliation" à l'Assemblée Nationale qui vient d’être renouvelée à la suite du double scrutin du 22 mars 2020. Cette décision est conditionnée par des décisions hautement politiques.

**Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):**

 Le projet est en voie de clôture. L’évaluation du PPC2 a été réalisée en 2017, le rapport est disponible.

**POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :**

**Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):**

Le projet en lui-même n'a pas produit de résultats majeurs de consolidation de la Paix, les principaux résultats devant être atteint par les projets du portefeuille.

Les processus pour l'atteinte de résultats importants de consolidation de la Paix sont en cours dans le volet cohésion sociale : la Stratégie Nationale de Prévention et Gestion des Conflits ainsi que l'Architecture Nationale de Paix permettront de jeter des bases durables et uniques de la consolidation de la Paix en Guinée à travers le projet ISP en Guinée Forestière qui servira de base pour la mise en place de ladite architecture nationale.

A la primature, les conseillers sectoriels du Premier Ministre prennent part aux différents comités techniques de suivi des projets et assurent si nécessaire des interventions auprès des ministères en leur charge.

Pour le Conseiller en charge du Partenariat Public Privé du premier Ministre, " ***…le PBF est un excellent partenaire de notre pays pour améliorer les méthodes de travail de nos administrations et un bon outil de mobilisation des ressources dont le pays a besoin pour répondre aux défis de consolidation de la paix et de cohésion sociale en Guinée…****". Fin de citation.*

**En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (Limite de 2000 caractères) :**

Le projet en lui-même n'a pas eu un impact humain réel, ceux-ci devant être atteint par l’ensemble des projets du portefeuille. Les retards des volets cohésion sociale et réconciliation nationale n'ont pas permis d'influer substantivement sur la vie des bénéficiaires indirects.

Le projet a permis aux conseillers du Premier Ministre points focaux du PBF d’effectuer des missions de terrain à l’intérieur du pays, ce qui leur a permis de comprendre les méthodes et les pratiques des services déconcentrés de l’administration dans leur mission d’accompagnement des initiatives et de leur implication effective dans la mise en œuvre des projets.

Le Ministère de la Citoyenneté et de l’Unité Nationale (MCUN) a été fortement appuyé par le projet au cours de la période de référence et les efforts ont abouti à la validation technique (novembre 2018) et politique (avril 2019) de la stratégie nationale de prévention des conflits.

M. Baldé, ancien directeur national de la prévention des conflits du MCUN dis, citation: "*l'appui technique du projet et du PBF a été primordial dans la conception et la mise en œuvre du processus d'élaboration et de validation de la stratégie nationale de prévention des conflits et de renforcement de la citoyenneté, qui est un document phare pour la promotion de la bonne gouvernance, de la cohésion sociale, la pérennisation de la paix et la prospérité future de la Guinée dans le cadre de la vision Guinée 2040 du Gouvernemen*t". Fin de citation

**Partie II : Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin : janvier-juin ; pour les rapports de novembre : janvier-novembre ; pour les rapports finaux : durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Le Secrétariat Permanent accompagne la clôture du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, met en place les mécanismes nécessaires à l’élaboration participative de projets pour la prochaine phase d’appui du PBF et accompagne la mise en œuvre de ces projets.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat :*On track with peacebuilding results*

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Dans le cadre de la 1ère période de la troisième phase d’appui, janvier 2017 à juin 2019 ; ce sont 8,7 millions USD qui ont été mobilisés tandis que la 2nd période actuelle couvrant juin 2019 à décembre 2022 mobilise environ $18 millions (nouveaux et anciens projets) pour une quinzaine de 15 projets.

L'élaboration de ces projets est le fruit de processus participatifs impliquant le Gouvernement, les agences du SNU et des ONGs. Ils se basent sur les leçons apprises de la mise en œuvre du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix (PPCP2) et notamment son évaluation indépendante, les recommandations de la revue de la Déclaration d'engagements Mutuels menées par la Commission de Consolidation de la Paix ainsi que les conclusions de l'analyse participative nationale des conflits (juillet 2017).

Le Secrétariat a soutenu le renforcement de la redevabilité mutuelle entre agences du SNU et Gouvernement : 14 comités de pilotages, 28 comités techniques de suivi et plusieurs autres rencontres techniques, 4 missions de suivi conjointes avec la Primature en Guinée Forestière et Basse Guinée.

Le Secrétariat a aussi fortement appuyé les agences dans la préparation des projets en réponse aux appels à proposition GYPI 2018, 2019 et 2020 et à accompagner l'élaboration de plusieurs notes conceptuelles dans le cadre de la programmation régulière visant à répondre aux défis annoncés du nouveau cycle électoral 2019-2020 (législatives, présidentielle, référendum sur la constitution). Pour le GYPI 2019, trois projets sur quatre soumis au second tour ont été retenu pour la Guinée.

Enfin le Secrétariat a appuyé le renforcement de l'inter-communication des départements ministériels sur les projets menés conjointement.

Une enquête de perception réalisée auprès des agences du SNU, les administrations publiques et ONGs partenaires en 2019 a révélé que 52% des répondants sont satisfait de l’appui technique du Secrétariat sur la conception et la rédaction des projets.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Une attention particulière a été accordée à la prise en compte du genre et de l’autonomisation des femmes dans l’ensemble des projets du portefeuille. Ainsi pendant la conception et la rédaction des projets, les orientations du Secrétariat ont permis aux Agences et autres ONGs, d’intégrer systématiquement les questions de l’égalité de sexe et d’autonomisation des femmes/inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes dans les documents de projet.

**Résultat 2: La primature opérationnalise les recommandations urgentes et prioritaires de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale en posant les bases institutionnelles du processus de réconciliation qui intègre la justice transitionnelle avec l’appui du HCDH.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : ***off track***

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Si le projet a permis une effective appropriation par la Primature des recommandations de la CPRN et qu'un comité technique multisectoriel a été mis en place et un avant-projet de loi élaboré, les bases institutionnelles du processus de réconciliation intégrant la justice transitionnelle n'ont pas été posées, car l'avant-projet de loi n’a pas été adopté par le Conseil des Ministres. La question étant toujours en examen au sein des institutions étatiques notamment, entre la Présidence de la République et la primature.

Le processus est resté en veilleuse malgré le plaidoyer continu du SNU. Cependant, en septembre 2018, à la suite de plaidoyers et d’échanges entre la RC, le Représentant du HCDH, le Premier Ministre et le Secrétaire Général de la Présidence de la République, un consensus a semblé émergé sur la poursuite du processus sous le leadership de la primature. Dans l’immédiat, le SNU a été sollicité pour appuyer la relance du processus de mise en place du Groupe de Travail Restreint sur la Réconciliation Nationale mais, à date cette dynamique n'a pas été relancée.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

N/A

**Résultat 3: Les autorités nationales disposent d'outils et des mécanismes pour assurer la prévention des conflits, promouvoir la paix et la cohésion sociale.**

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat : **On track**

**Résumé de progrès :** (Limite de 3000 caractères)

Trois des quatre résultats clé ont été atteint dans le contexte de la mise en œuvre du dit projet. Il s'agit de :

- l'organisation d'un diagnostic sur le terrain des infrastructures sociales de la paix (ISP) sur l'entendue du territoire. Cette activité a permis d'identifier tous les acteurs dans le secteur de prévention et gestion des conflits. Il s'agit de l'identification des causes et forces motrices de la paix, de l'évaluation des ISP et l'élaboration de la stratégie nationale de prévention et gestion des conflits et le renforcement de la citoyenneté ;

- Revue littéraire des différents causes et types de conflits en Guinée. La revue a fait le point sur l’état des lieux de la connaissance des facteurs de conflits et mécanismes existants ainsi que d’une étude d’évaluation des structures de prévention et de gestion des conflits existants en Guinée. Les résultats ont été validé à un atelier national sur la prévention et gestion des conflits :

- L'élaboration d'une stratégie nationale de prévention des conflits et le renforcement de la citoyenneté. L'élaboration de la stratégie était la phase clé du projet et consistait entre autres à la tenue de plusieurs séances de travail avec le comité technique du projet. Pour sa part, le comité technique regroupait 14 différents ministères avec mandat (direct ou indirect) lié aux questions de prévention et de gestion des conflits. Le comité technique siégeant avec l'appui technique d'un consultant national a rédigé, revu et validé les premiers drafts de la stratégie. Après cette phase, le Ministre de la Citoyenneté et de l'Unité Nationale a convoqué le comité de pilotage qui à son tour a revue et validé la stratégie.

La stratégie a été donc validée techniquement au cours d'un atelier réunissant 100 participants d'horizons divers les 13 et 14 novembre 2018. Elle a été par la suite validée politiquement en Conseil des Ministres en avril 2019.

 Ladite stratégie s'aligne avec le Programme National de Développement Economique et Social (PNDES) et contient : une vision, des objectifs et des axes stratégiques, des activités contenus dans un plan opérationnel et un budget. Validée, elle sert comme de feuille de route et un outil référentiel de la question de prévention et gestion des conflits en guinée.

Maintenant que la stratégie a été formalisée, il est nécessaire de rechercher à l'interne comme à l'externe des ressources adéquates pour assurer son opérationnalisation.

Une fois la stratégie nationale de prévention et de résolution des conflits opérationnalisée ainsi que l’architecture nationale des Infrastructures Sociales de Paix, elles contribueront durablement et efficacement à la consolidation de la paix et la cohésion sociale en Guinée.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat :** *(*Limite de 1000 caractères*)*

L’analyse des conflits réalisée dans le cadre de ce résultat a été sensible à l’égalité des sexes, à l’autonomisation des femmes et à l’inclusion des jeunes. Ce qui s’est traduit dans les projets élaborés en faveur des femmes et des jeunes pendant la période considérée.

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)*Plusieurs missions conjointes de suivi ont été effectuées sur le terrain ainsi que la tenue des réunions des instances de gouvernance du portefeuille.*  | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence ? NonLe projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires ? Non |
| **Evaluation :** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? Non | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): N/ASi le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*:  |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donateur : Montant ($):Gouvernement : $ 25 000/an (frais de loyer des bureaux du Secrétariat )  |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | La pandémie de la COVID-19 a constitué un frein dans le déroulement des activités du projet, notamment l’accompagnement des agences et OSC dans la tenue des réunions techniques et la réalisation des missions de suivi des projets sur le terrain.  |

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Base de données** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ Milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**Le Secrétariat Permanent accompagne la clôture du Second Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix, met en place les mécanismes nécessaires à l’élaboration participative de projets pour la prochaine phase d’appui du PBF et accompagne la mise en œuvre de ces projets. | Indicateur 1.1La République de Guinée dispose d’une prochaine phase d’appui du Fonds de Consolidation de la Paix |  |  |  | Réalisé, la nouvelle phase d'appui a commencé au cours du premier trimestre 2018 |  |
| Indicateur 1.2 La République de Guinée bénéficie d’un appui flexible de la Commission de Consolidation de la Paix  | Inscription de la Guinée à l’ordre du jour de la Commission de Consolidation de la Paix | La Guinée bénéficie d’un appui plus flexible de la part de la Commission de Consolidation de la Paix |  | Réalisé, la nouvelle phase d'appui a commencé au cours du premier trimestre 2018 |  |
| Indicateur 1.3La communication entre le Secrétariat et le Bureau d’appui à la consolidation de la Paix est renforcée. |  Communication ad hoc, en fonction des besoins  | La Communication est améliorée : en plus des communications ad hoc, des discussions régulières sont institutionnalisées  |  | Les communications entre le Secrétariat et PBSO permettent une bonne circulation de l'information et permettent de prendre des mesures rapides en cas de besoin |  |
| Produit 1.1Les besoins critiques de Consolidation de la Paix sont identifiés et des réponses programmatiques adaptées sont élaborées conjointement, puis examinées et approuvées par le COPIL puis PBSO. | Indicateur 1.1.1Nombre de rencontre de coordination et de préparation des nouveaux projets | 0 | 15 |       | 30 |  |
| Indicateur 1.1.2Nombre de nouveaux projets validés et approuvés | 0 | 4 |       | 9 | **NB**. 6 projets ont été validés/approuvés et 1 en préparation pour la période 2019-2020 (dont 3 GYPI et 3 programmation régulière). |
| Produit 1.2Le SP du Copil est doté de suffisamment de ressources techniques pour accompagner efficacement le gouvernement dans l'élaboration et la mise en oeuvre de la nouvelle phase d'appui | Indicateur 1.2.1Nombre de réunions de COPIL | 0 | 4 |  | 13 réunions de Copil ont été organisées | NB. Le portefeuille ne dispose pas d'un comité de pilotage. Les comités de pilotage mentionnés sont des comités de pilotage de projets. |
| Indicateur 1.2.2Nombre de missions conjointes de suivi | 0 | 4 |       | 2 | **NB** : ne sont pas comptabilisées les deux missions conjointes exploratoires pour le projet de prévention de la radicalisation au cours desquelles un mapping des conflits spécifiques a été effectué deux missions d’accompagnement des projets dialogue et justice |
| **Résultat 2**La primature opérationnalise les recommandations urgentes et prioritaires de la Commission Provisoire de Réflexion sur la Réconciliation Nationale en posant les bases institutionnelles du processus de réconciliation qui intègre la justice transitionnelle avec l’appui du HCDH | Indicateur 2.1Le texte de loi opérationnalisant le mécanisme de Justice transitionnelle est transmis à l’Assemblée Nationale | 0 | 1 |  | 0 | Suspendu, en attente de la décision politique de transmission de l'avant-projet de loi à l'Assemblée Nationale ou bien de la création d'un nouveau groupe de travail |
| Indicateur 2.2Nombre de recommandations de la CPRN opérationnalisées | 0/23 | 11/23 |  | 0 | Suspendu, en attente de la décision politique de transmission de l'avant-projet de loi à l'Assemblée Nationale ou bien de la création d'un nouveau groupe de travail |
| Produit 2.1Le Cabinet du PM cerne davantage son rôle sur l’opérationnalisation des recommandations de la CPRN et réalise les activités  | Indicateur 2.1.1Nombre de séances de travail/briefing organisées à l’intention du PM et de l’équipe de son Cabinet | 0 | 3 |       | 10 | Séances de travail/briefing organisées (1 avec le Premier Ministre et 9 autres avec l'équipe de son Cabinet) ont permis l'appropriation des recommandations de la CPR |
| Indicateur 2.1.2Disponibilité du rapport de séminaire sur la Commission vérité | 0 | 1 |  | 0 | Suspendu, en attente de la décision politique de transmission de l'avant-projet de loi à l'Assemblée Nationale ou bien de la création d'un nouveau groupe de travail |
| Indicateur 2.1.3 Intégration du genre et du rôle de la femme dans les processus de justice transitionnelle dans le séminaire |  |  |  | 0 |  |
| Produit 2.2Le Bureau du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l’Homme en Guinée (HCDH) est doté de suffisamment de ressources pour accompagner efficacement le Cabinet du Premier ministre dans la mise en œuvre des recommandations des consultations nationales pour la réconciliation nationale | Indicateur 2.2.1 Nombre d’émissions (Radio/TV) organisées autour des activités du Projet | 0 | 3 |       | 0 | Suspendu, en attente de la décision politique de transmission de l'avant-projet de loi à l'Assemblée Nationale ou bien de la création d'un nouveau groupe de travail |
| Indicateur 2.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 3**Les autorités nationales assurent la coordination de mécanismes de la prévention des conflits, la promotion de la paix, la citoyenneté et la cohésion sociale.  | Indicateur 3.1Une stratégie nationale de prévention des conflits, sensible au genre, élaborée de manière inclusive est élaborée et appropriée par les différents acteurs |       |       |       | 1 | Validation technique de la stratégie nationale de prévention des conflits le 14 novembre 2018. La validation politique a eu lieu en avril 2019 |
| Indicateur 3.2Une coordination nationale des ISP est fonctionnelle et les acteurs clés sont capables de jouer leur rôle de prévention et de gestion de conflits |  |  |  | 0 |  |
| Indicateur 3.3Un système de national de monitoring des conflits est élaboré |  |  |  | 0 |  |
| Produit 3.1Les causes et les facteurs de conflits récurrents, ainsi que les forces motrices existantes sont connus | Indicateur 3.1.1Un rapport synthèse, ainsi qu’une cartographie des causes et facteurs de conflits et des ISP est disponible et vulgarisé |  |  |  | 1 |  |
| Indicateur 3.1.2150 personnes issues des institutions nationales (MUNC, MINJ, AN, INIDH) et les OSC et acteurs clés disposent de cet outil et sont informés sur son contenu |  |  |  | 1 |  |
| Indicateur 3.1.3Une réponse stratégique est définie avec 150 acteurs clés |  |  |  |  |  |
| Produit 3.2La stratégie nationale de prévention, de gestion des conflits et de renforcement de la cohésion sociale, assorti d’un plan d’action est élaborée et validée | Indicateur 3.2.1Une stratégie nationale de prévention et de gestion des conflits est disponible et validée avec la participation des OSC et des institutions nationales |  |  |       | 1 | NB. La stratégie a simplement fait l'objet d'une validation technique le 14 novembre 2018 au cours d'un atelier national, et d'une validation politique en Conseil des Ministres (avril 2019) |
| Indicateur 3.2.2Le document de stratégie nationale de prévention des conflits et de cohésion sociale est édité et disponible en ligne |  |  |       | 2000 exemplaires disponibles | Le document de stratégie a été édité en 2000 exemplaires (version logue de 75 pages & version synthèse de 30 pages) |
| Produit 3.3Une structure nationale des Infrastructures sociales de paix (ISP) est définie, mise en place et les acteurs renforcés | Indicateur 3.3.1Un arrêté conjoint sur les ISP est élaboré et signé |  |  |  | 0 |  |
| Indicateur 3.3.2Une structure nationale de coordination des ISP est mise en place équipée |  |  |  | 0 | Une expérimentation est envisagée en Guinée forestière à travers le projet PBF/GIN/D-7 avant le passage à l’échelle  |
|  | Indicateur 3.3.3.: Les outils de travail et d’action des ISP sont élaborés et édités |  |  |  |  |  |
|  | Indicateur 3.3.4 : Nombre de membres des ISP formés sur leurs missions et rôles  |  |  |  |  | La stratégie n'a été adoptée qu'en avril 2019 |